

COMMUNE DE BREAU DELIBERATION

Séance du 22 septembre 2022

Nombre de Membres			
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Présents	Votants
11	11	10	10

Date de convocation :	16 septembre 2022
Date d'affichage :	16 septembre 2022

OBJET DE LA DELIBERATION

2022 -40 : Décision modificative N° 1 BUDGET COMMUNE

L'an deux mille vingt-deux, le **22 SEPTEMBRE** à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. THIBAUD Alain (Maire).

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

THIBAUD ALAIN, LEGRAND OLIVIER, COLLET GILLES, M. VARIN ROMAIN, LESCURE MAGALI, LAPRADE DANIEL, DELEVILLE KARYNE (ARRIVEE A 19H50), FERRANDIS MYLENE, GRAS ANITA, TREBUCHET ARNAUD

Etaient absents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

PASQUIER LAETTITA

M. COLLET GILLES A ETE NOMME SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire présente la délibération sur le budget commune suivante :

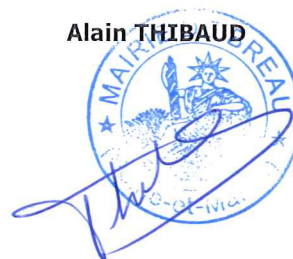
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitres	Comptes	Opérations	Montants	Chapitres	Comptes	Opérations	Montants
	21318		-3000.00		165	OPFI	+3000.00
		TOTAL	-3000.00			TOTAL	+3000.00

Le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, la délibération présentée.

Ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme au registre
Bréau, le 23 septembre 2022

Le Maire

Alain THIBAUD



Envoyé en préfecture le 29/09/2022
Reçu en préfecture le 29/09/2022
Affiché le
ID : 077-217700525-20220929-2022_40-DE